

Genève, le 3 juillet 2023

Par voie hiérarchique

À l'attention de Madame la Conseillère d'État  
Anne Hitpold  
Département de l'Instruction Publique de la  
Formation et de la Jeunesse  
S/c Monsieur Gilles Revaz  
Directeur de la Conférence des directeurs du  
Collège de Genève (D11)  
Collège de Saussure,  
Vieux Chemin d'Onex 9  
Case postale 136, 1213 Petit-Lancy 1

**Objet : enseignement des mathématiques et sciences expérimentales au Collège de Genève**

Madame la Conseillère d'État,

Depuis de nombreuses années les apprentissages des élèves en mathématiques et en sciences de la nature au collège de Genève se sont fortement détériorés.

D'une part, le nombre d'heures allouées au niveau du secondaire II à l'enseignement des mathématiques et des sciences est insuffisant pour permettre de couvrir les connaissances minimales correspondant aux attentes suisses et internationales dans l'enseignement supérieur. Il s'agit par ailleurs de la seule famille de discipline dans la maturité genevoise ayant une attribution d'heures au minimum de la fourchette imposée au niveau fédéral (par l'ORMM). D'autre part, l'absence d'enseignement des sciences en discipline fondamentale (DF) durant la dernière année du cursus rend l'apprentissage des sciences discontinu : il est impossible de coordonner de manière cohérente les enseignements des différentes disciplines dans cette famille.

L'introduction récente de quatre heures de « science informatique » a complexifié le problème :

- Premièrement, par la réduction du nombre d'heures allouées aux sciences expérimentales, notamment avec la disparition de l'heure d' « introduction à la démarche scientifique » et le remplacement de la quatrième heure de « science informatique » par une « semaine décloisonnée transdisciplinaire » en 3<sup>ème</sup> année, ce qui aura à nouveau un impact négatif significatif sur la quantité et la qualité des enseignements des autres disciplines. Ce choix se révèle problématique face aux normes fédérales actuelles (ORMM), par le fait de comptabiliser comme « science » une heure qui n'en est pas une, dans une grille où la famille des mathématiques et sciences expérimentales est déjà au seuil minimum.

- Deuxièmement, les enseignants des disciplines autres que l'« informatique » se sont vus imposer l'introduction de l'outil informatique de manière transversale dans leurs cours, mais cette introduction se fait au détriment du temps disponible pour effectuer les programmes.

En plus de l'impact négatif sur la formation des collégiens, la mauvaise distribution ainsi que la quantité insuffisante d'heures allouées aux mathématiques et aux sciences expérimentales dans la grille genevoise est à l'origine de tensions entre les groupes de ces disciplines en les mettant en concurrence. Des choix cornéliens s'imposent concernant la répartition des heures allouées aux diverses disciplines sur l'ensemble du cursus des élèves et cela rend l'apprentissage décousu. Les décisions prises par les directions semblent souvent insensées aux groupes de discipline qui ne se sentent pas écoutés par leur hiérarchie. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous vous adressons directement ce courrier. Actuellement, les conférences des présidents de groupe (CPG) des disciplines scientifiques ont perdu leur rôle de lieux d'expression des points de vue pédagogiques des présidents de groupe (PG), capables de faire émerger des convergences concernant l'amélioration de l'enseignement et donc de la qualité de la prestation de service public faite aux élèves. Elles se sont transformées en des séances où le rôle des PG se limite à celui d'intermédiaire devant transmettre les messages de la hiérarchie aux membres de son groupe. Les enseignants voient ainsi leurs capacités professionnelles dévalorisées, voire méprisées, et ils n'ont pas d'autre manière de vous saisir des problématiques cruciales que de vous écrire et/ou de vous rencontrer.

Sur la base de ces considérations nous vous demandons, lors de l'application des nouvelles normes ORRM à la grille genevoise, de prendre en compte les changements suivants, que nous considérons comme indispensables pour pouvoir proposer un parcours scientifique suffisant et pertinent aux élèves genevois :

- Une augmentation du pourcentage minimum d'heures de la famille des mathématiques et sciences expérimentales, de sorte à rééquilibrer la grille et atteindre une valeur suffisante<sup>1</sup> – comme c'est déjà le cas pour d'autres familles de disciplines. Cela permettra aux branches concernées de « reprendre de l'oxygène » pour pouvoir tout simplement exister, et aux enseignants de parcourir les programmes de base.
- La présence d'heures de sciences expérimentales pendant tout le cursus du collégien, en particulier pendant la dernière année, afin d'assurer la continuité et la cohérence des disciplines. Par ailleurs, ces heures en dernière année de collège et en particulier l'application des mathématiques acquises en parallèle à celles-ci, permettent aux élèves une transition adéquate vers leurs études futures, notamment dans les facultés à caractère scientifique.

---

<sup>1</sup> Soit entre le 30% et le 32%, la fourchette ORRM des sciences et mathématiques étant entre 27%et 37%.

Dans cette perspective, nous préconisons qu'il soit nécessaire d'organiser, en préalable aux discussions et aux décisions concernant la réforme de la maturité, un ou plusieurs échanges à ce propos entre :

- Des représentants des enseignants des sciences et mathématiques ;
- Le/les responsables en charge de l'application genevoise des normes ORRM 2023 ;
- Des représentants du D11 ;
- Des experts en didactique des sciences.

Cet échange aurait premièrement le but de restaurer la communication entre les enseignants des sciences et la hiérarchie et, deuxièmement, de faire émerger les solutions existantes aux problèmes évoqués, qui persistent depuis des dizaines d'années.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous adressons, Madame la Conseillère d'État, nos meilleurs messages.

Annexes :

1. Liste des signataires
2. Table des pourcentages par famille de discipline dans le Collège de Genève

Copie à :

- M. Gilles Thorel, Directeur général de l'enseignement secondaire 2
- M<sup>me</sup> Anne Hitpold, Conseillère d'État

**ANNEXE**

**Répartition des heures (sur 4 ans) en fonction des OS**

OS → Famille de disciplines (DF) ↓	PY AM	BIO CH	ECO DR	LA	LV	AV	Imposé ORRM
	Langues (Fr-La1-La2)	34%	35%	34%	34%	34%	34%
Maths&Sciences (Ma-Bi-Ch-Py-In)	30%	28%	27%	27%	27%	27%	27-37%
Sciences hum. (Hi-Ge-EcDr-Ph)	16%	17%	16%	16%	16%	16%	10-20%
Arts	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5-10%
OS	11%	11%	14%	13%	13%	15%	11-21%
Tot heures	129	125	129	128	128	130	-

+ environ 4% avec l'option complémentaire (OC) et le travail de maturité (TM)